

LES INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

3 juin 2021

Numéro 1



Découvrez les dernières actualités

COMPTES 2020

Les comptes 2020, qui seront soumis en assemblée communale le 10 juin prochain, se soldent par un excédent de revenus de 109'653 francs alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 46'535 francs.

L'embellie provient essentiellement de la dissolution de la provision de 125'000 francs constituée lors de la fusion. Elle était destinée à l'aménagement des alentours de l'école de Plagne qui sera complètement revu si un éventuel regroupement des classes devait voir le jour. En effet, l'étude de faisabilité tant à démontrer que c'est le site qui se prêterait le mieux à ce projet.

Dans l'ensemble le budget a été bien respecté puisqu'on ne constate aucun dépassement notable si ce n'est au niveau de l'entretien des bâtiments. En effet le remplacement du brûleur et de la pompe du centre communal de Frinvillier, d'une machine à laver le linge, de la balustrade des escaliers de la cave, de toutes les clés des casiers de la halle de gym suite à des pertes, la résolution de problèmes d'eau chaude à l'école de Plagne, pour n'en citer que quelques-uns, ont dû être entrepris en urgence. La pandémie de COVID-19 a également généré des frais imprévus pour l'achat d'appareils de distribution de gel hydroalcoolique et de masques ainsi que des diminutions sur les rentrées de locations.

Au niveau des recettes extraordinaires, on peut citer la revente d'eau à l'entreprise Marti Travaux Spéciaux pour la réfection du tunnel T3 de la N16, des rentrées supplémentaires d'impôts sur la fortune, davantage d'impôts à la source et de gains immobiliers.

MEMOIRES D'ICI

Mémoires d'Ici est devenu au fil des années un acteur culturel important pour notre région.

Ses locaux de stockage d'archives devenant trop petits, un projet d'agrandissement devisé à plus de 2 millions devrait voir le jour moyennant le financement du canton par l'intermédiaire du Conseil du Jura bernois et des communes, ces dernières étant libres de déterminer le montant. L'exécutif de Sauge a donc décidé de leur allouer 5'000 francs ; soit 6 francs par habitant.

FESTIVAL SCOUTS 2022

En septembre 2022, plus de 3'000 scouts rejoindront les hauts de Plagne au lieu-dit « Combe Maux » pour un festival de trois jours. Un service de bus sera mis en place depuis la gare de Bienne, un camping sera installé et le périmètre sera clôturé. A l'entrée de ce dernier, une tour en bois sera érigée pour permettre aux visiteurs d'admirer la vue sur notre belle région. Les sociétés locales pourront y prendre part sous la forme de leur choix (bar, concert, etc.).

ABRI BUS DE PLAGNE

Début mars 2021, les époux Schmid ont informé la commune de leur projet de construction d'une maison mitoyenne sur leurs parcelles no. 72 et 911 au Bas du Village à Plagne en indiquant qu'ils se voyaient donc contraints de résilier l'accord de mise à disposition de leur terrain sur lequel se trouvait l'abri bus. Par conséquent, le conseil municipal a décidé de le démonter et de l'entreposer à la voirie à Frinvillier en attendant d'y trouver une éventuelle autre affectation.

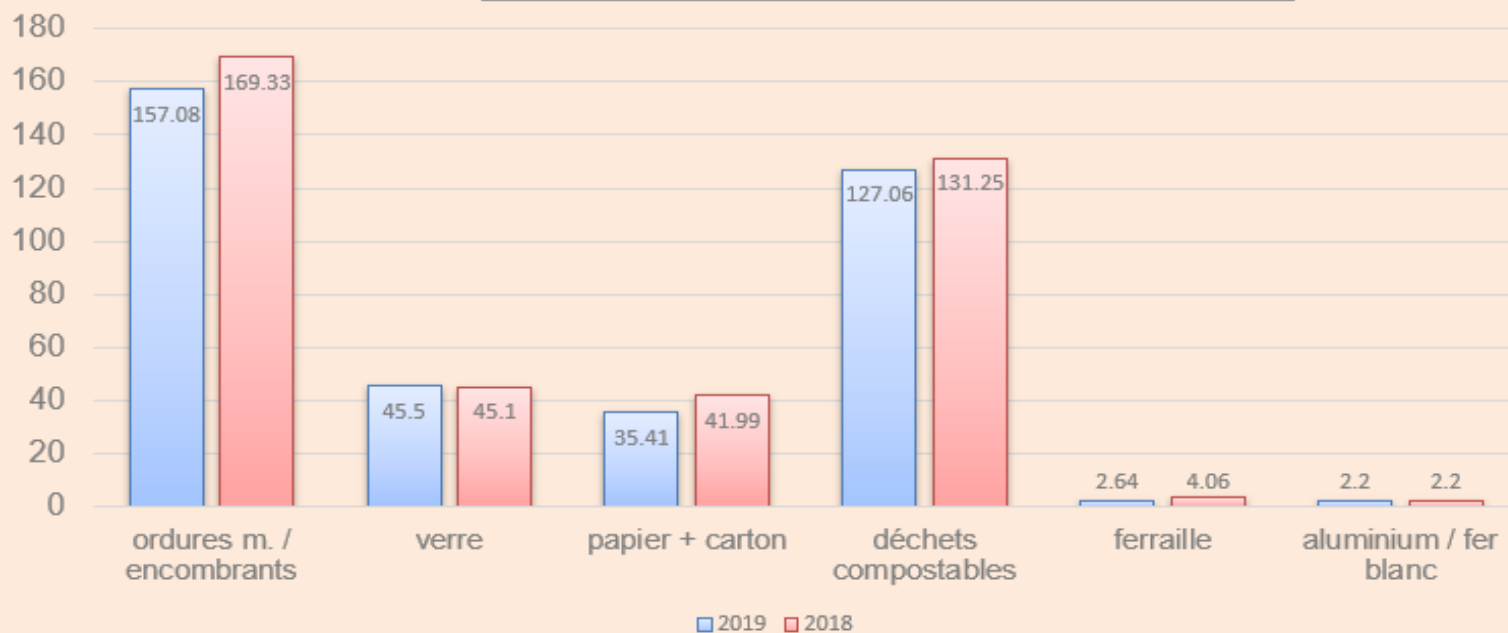
EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A PLAGNE ET A VAUFFELIN

Depuis la fin de l'année dernière, les rues de ces deux localités sont plongées dans le noir de 00 h 30 à 05 h 30. Début avril 2021, la population a été amenée à répondre à un sondage en ligne afin de connaître son avis sur cette action. A la question si vous deviez vous prononcer sur le choix de poursuivre l'expérience de manière définitive il a été répondu à plus de 76% que les citoyens éteindraient l'éclairage public de 00 h 30 à 05 h 30. Compte tenu de ce résultat favorable, le conseil municipal a donc décidé de prolonger l'expérience. Les autorités remercient toutes les personnes qui ont pris la peine de compléter le questionnaire.

Rappelons que pour le village de Frinvillier, la séparation de l'éclairage cantonal de l'éclairage communal doit encore être réalisée avant de pouvoir éteindre les candélabres.



Statistique des déchets (en tonne)



Augmentation du tri des déchets

CLEAN-UP DAY

Une matinée de nettoyage dans nos villages est planifiée le samedi **18 septembre 2021** de 8 h 00 à 12 h 00. Le rendez-vous se fera sur les places de parc au « Haut du Mont ». Inscription conseillée auprès du secrétariat municipal.

UN GRAND BRAVO !

Le conseil municipal félicite chaleureusement ses deux employés communaux qui ont terminé avec succès leur formation suivante :

- Sandrine Frutschi qui a suivi le module « contrôle des habitants et autres domaines administratifs » organisé par la formation romande des cadres communaux. Responsable du contrôle des habitants pour notre commune, elle a obtenu le certificat de spécialiste en office de la population.
- Amaury Habegger qui a fréquenté le cours de « surveillant de réseau » organisé par la Société Suisse de l'industrie et du Gaz et des Eaux. Avec cette formation il franchit le premier pas au vu de l'obtention du brevet fédéral de fontainier.

Les autorités souhaitent à Sandrine Frutschi et à Amaury Habegger beaucoup de réussite et de succès dans leurs activités !

ANALYSE DE L'EAU POTABLE

Le 20 mai 2021, des échantillons d'eau potable ont été prélevés par le responsable, dans le cadre de l'auto-contrôle. Le but de l'analyse étant de vérifier le respect des exigences légales posées à l'eau potable. Il ressort du rapport du Laboratoire cantonal que les propriétés de ces échantillons sont conformes aux prescriptions.

La dureté de l'eau est de 22,7° français (0 – 15° = douce / 15 – 25° = mi-dure / + de 25° = dure).

MISE A BAN

Suite aux problèmes rencontrés lors du déneigement, les autorités ont décidé de mettre à ban les places de parc du centre communal de Frinvillier.

A VOS AGENDAS !

Si la situation sanitaire continue à s'améliorer, les autorités envisagent de remettre sur pied une sortie des aînés sous une forme un peu plus simplifiée.

Aussi les intéressés peuvent d'ores et déjà inscrire dans leur agenda la date du **8 septembre 2021**.

Des informations détaillées suivront en temps utile.

Mise en service des Moloks à Plagne et à Vauffelin

Depuis le 1^{er} juin 2021, les sacs officiels Celtor pour les ordures ménagères uniquement peuvent être déposés dans les conteneurs semi-enterrés à Plagne et à Vauffelin. Pour Frinvillier, une procédure d'opposition au permis de construire est en cours et nous espérons que les habitants de ce village pourront rapidement bénéficier des mêmes facilités que leurs concitoyens.

La tournée des ordures ménagères sur les points blancs est abandonnée et les conteneurs de privés de 250, 350 et 800 litres, même munis d'une vignette, ne sont plus vidés.

Les tournées « vertes », « papier », « carton » et « encombrants » continuent comme auparavant sur les points blancs.

Un tout-ménage a été distribué contenant toutes les informations essentielles à l'utilisation des nouvelles installations et aux nouvelles règles sur le ramassage des encombrants. Nous vous remercions de les lire attentivement et de vous y conformer. Toute personne qui déposera un sac non taxé ou tout autre déchet sera passible d'une amende et en cas de non respect des directives sur le ramassage des encombrants, Celtor SA risque de les supprimer purement et simplement.

